

EURE
**TRANSITION
VERTE**
Agir · Mobiliser.

**QUELLES
PERSPECTIVES
CLIMATIQUES
POUR L'EURE ?**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

DANS LA CONTINUITÉ DU GIEC NORMAND.....



l'intégralité des travaux



la vidéo de synthèse

Le Conseil départemental de l'Eure est engagé dans une démarche de **transition écologique**. En complément des actions déjà engagées depuis 2015, il souhaite structurer sa démarche en élaborant un **plan stratégique de transition écologique**.

Dans ce cadre, il a confié au Cerema le soin de produire un rapport synthétique décrivant **les sensibilités du département de l'Eure vis-à-vis du changement climatique**, sans portée exhaustive, afin de faire ressortir **les grandes tendances à même de sensibiliser largement et territorialiser l'urgence à agir**.

UNE STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE PORTEUSE DE QUATRE GRANDES AMBITIONS

1. « Eure, département bas carbone » : en réduisant nos émissions de GES
2. « - de béton, + de nature » : préserver un poumon vert entre Paris et la mer !
3. « Alimentation, du pré à la table » : renforcer la consommation locale et l'autonomie alimentaire de l'Eure
4. « Partager la vision » : la transition écologique par tous et pour tous

Ce diagnostic s'articule autour de **cinq axes thématiques et deux axes transversaux**. Chaque axe thématique est organisé selon la même structure :

- la première séquence rappelle les éléments de **cadrage réglementaire** ;
- la deuxième séquence caractérise **les sensibilités du département de l'Eure vis-à-vis du changement climatique** ;

- la troisième séquence compare **les indicateurs eurois à ceux d'autres départements comparables**.

Les deux axes transversaux introduisent et concluent le rapport :

- en introduction un rappel des **travaux du GIEC normand** ;
- en conclusion une mise en exergue **des dynamiques locales en lien avec les axes de la stratégie du Département de l'Eure**.



Département de l'Eure

Bien que le département de l'Eure ne concentre que 12 % des usages normands liés à l'eau, son territoire présente une vulnérabilité climatique quant à la disponibilité de la ressource en eau. Les projections climatiques en Normandie mettent en avant un renforcement des tensions sur la ressource en eau : **baisse des débits des cours d'eau et augmentation de leur période d'étiage, baisse de la recharge des aquifères, etc.** qui tendront à exacerber les problématiques de disponibilité de la ressource et pourront, ainsi, engendrer des conflits d'usages croissants.

Déjà sujette à des pollutions, notamment en nitrates et produits phytosanitaires, **la qualité physico-chimique des eaux** (température,

concentration de polluants, turbidité, etc.) tendra à se dégrader. Le GIEC normand estime, par exemple, que la teneur en nitrates augmentera de 20 mg/l dans les aquifères* et de 10 mg/l dans les cours d'eau. En 2019, elle était supérieure à 40 mg/l dans 11 des 17 points observés.

Aujourd'hui, **1 Eurois sur 10 est exposé aux risques inondations liés aux débordements des cours d'eau**. Pour autant, de nombreux événements climatiques récents, à l'intensité exceptionnelle, montrent une tendance à l'augmentation de l'aléa ruissellement sur l'ensemble du département, y compris sur les plateaux agricoles. Le GIEC normand estime que les dommages liés à ces événements augmenteront de +11 % à +27 % en 2050.

* Terrain perméable permettant l'écoulement d'une nappe souterraine

☞ L'AIR : CLIMAT

ET POLLUTIONS



L'un des principaux effets du changement climatique consistera en **une augmentation généralisée des températures de l'air sur l'ensemble du département de l'Eure** : les étés seront toujours plus chauds, avec des impacts sanitaires importants, et les hivers toujours plus doux, avec des impacts importants sur la biodiversité et l'agriculture.

Sans maîtrise de nos émissions de gaz à effet de serre, **le nombre de nuits tropicales**, c'est-à-dire les nuits où la température ne descend pas sous les 20°C, **pourrait passer de 1 à 26 à proximité de l'estuaire de la Seine**. À l'inverse, en cas de maîtrise importante de nos émissions de gaz à effet de serre, le département de l'Eure serait relativement épargné par les fortes chaleurs, de jour comme de nuit. L'enjeu est de

taille : l'Insee a estimé **que les vagues de chaleur du printemps et de l'été 2022, en France, ont provoqué une surmortalité d'environ 11 000 personnes**.

L'hiver, **le département de l'Eure connaîtra moins de jours de gel**. Sans politique climatique, ils pourraient être divisés par deux et la température moyenne hivernale pourrait se situer entre 4 et 6°C. Ces effets, déjà à l'œuvre et déjà mesurés, peuvent **fragiliser les rendements agricoles, en perturbant le cycle de vie des végétaux**, avec le risque de gelées sur des périodes sensibles pour leur développement. Par ailleurs, la baisse du nombre de jours de gel pourrait conduire à **une moindre régulation des nuisibles**.

L'Eure contribue au réchauffement climatique à hauteur de 13 % **des émissions en gaz à effet de serre de la région Normandie**. Depuis 2005, **le département diminue ses émissions** de manière plus importante que la région dans son ensemble.

Les émissions en polluants atmosphériques sont également à la baisse, à l'échelle du département. Pour autant, le département est concerné par **plusieurs zones sensibles à la qualité de l'air**, zones essentiellement liées au trafic routier qui traverse le département.





Département de l'Eure,
Collège César Lemaître Vernon

Panneaux photovoltaïques :
La Chapelle Réanville



⚡ L'ÉNERGIE

Avec presque 16 000 GWh en 2019, la consommation énergétique du département de l'Eure représentait 13 % de la consommation totale de la région Normandie. **Les deux secteurs les plus consommateurs sont le résidentiel et le transport routier : ils concentrent, chacun, plus de 30 % de la consommation énergétique totale du département.** La tendance est globalement à la baisse depuis 2005, malgré un rebond de la consommation puis un plateau entre 2014 et 2019.

La capacité de production d'énergie renouvelable du département est nettement en deçà de son potentiel : en 2018 les énergies renouvelables ont produit **moins de 9 % de la production normande**, et ce malgré un bon positionnement en matière d'hydro-électricité.

La production d'énergie éolienne et d'énergie solaire est, ainsi, significativement plus faible que dans certains autres départements de la région.

Au regard du rayonnement solaire modélisé dans l'Eure pour 1975-2005 et simulé pour 2100 selon deux scénarios climatiques extrêmes du GIEC, il ressort notamment que le département dispose d'un gisement intéressant qui pourrait être mieux valorisé.

Des marges de progrès existent également dans les modes de déplacements utilisés dans le département de l'Eure : le recours à la voiture particulière y est massif, à plus de 83 % en 2019, quand le recours à d'autres modes de transports peut être renforcé selon les besoins : **le vélo n'est utilisé que pour 1 % des déplacements domicile-travail.**



L'ALIMENTATION

ET L'AGRICULTURE

L'Eure se caractérise par une activité agricole principalement tournée vers **la grande culture** (céréales, protéagineux, lin) et **l'élevage bovin**, notamment sur l'ouest du département. Il s'agit également du département normand avec **la plus faible densité de haies** avec environ 20 m/ha, en-dessous de la moyenne régionale (57 m/ha) et nationale (28 m/ha). A l'inverse, **la SAU y est en moyenne plus boisée** : 25 % de la SAU dans l'Eure en 2020, contre 17 % dans la Manche ou 19 % dans le Calvados.

L'Eure se distingue également **par un moindre développement de son agriculture biologique** (254 exploitations en 2020) notamment par rapport aux départements de l'ouest de la Normandie (641 exploitations dans la Manche, 535 dans le Calvados et 480 dans l'Orne).

Quel que soit le scénario climatique considéré, le département de l'Eure sera touché par des épisodes de **sécheresse météorologique de plus en plus importants**. Dans un futur où les émissions en gaz à effet de serre ne seraient pas maîtrisées, **les précipitations saisonnières seraient également en nette baisse, créant des conflits d'usages liés à la raréfaction de la ressource en eau**.



Moins marqué que dans d'autres départements normands, l'impact sur **le stress hydrique des végétaux** et donc sur **les rendements agricoles** est déjà observé sur le département et devrait s'accroître. Les céréales à paille devront certainement faire face à un risque accru d'échaudage, déjà observé, du fait des augmentations de température liées au réchauffement climatique. Cette hausse des températures laisse à penser que le contexte thermique deviendra également de plus en plus propice à **une multiplication du puceron sur les cultures et à la propagation de la jaunisse naissante de l'orge**.

Le département de l'Eure dispose d'un réseau d'un ratio de 0,78 point de vente en **circuit court** pour un point de grande distribution. C'est un des meilleurs ratios de la Normandie, bien en deçà du ratio du département de l'Orne, néanmoins. Les marchés représentent 51 % des points de vente en circuit court.

La plateforme « **C'est fait dans l'Eure** », propose un annuaire des producteurs locaux dans lequel **157 producteurs sont recensés**.



Bien que sa tendance soit à la baisse, **le rythme d'artificialisation** des sols reste important dans le département de l'Eure, notamment eu égard à sa dynamique démographique et économique.

L'Eure dispose de peu de milieux prairiaux ou de linéaires de haies, ses puits carbone étant largement portés par les milieux forestiers, le département étant couvert à hauteur de plus de 25 % de forêts. L'ouest du département possède, néanmoins, une densité de haies plus importante.

L'Eure dispose de **zones humides très localisées, au droit des fleuves et cours d'eau, qui supposent des enjeux de protection, de préservation et de reconquête importants.**

Elles représentent une part importante de la surface du département de l'Eure, 8,7 % de la surface du département étant concernée, contre 3 % s'agissant de la France Métropolitaine.

Le département de l'Eure présente néanmoins un **très faible pourcentage d'aires protégées** (7,81 %) sur son territoire, et une **très faible proportion de zones de protection fortes** (0,11 %).

S'agissant de la nature en ville, une grande partie des pôles urbains de plus de **7000 habitants du département de l'Eure se trouvent sous la moyenne nationale en termes de pourcentage de patrimoine arboré en ville**, alors même que l'emplacement stratégique d'arbres en ville permet

de réduire la température atmosphérique de 2°C à 8°C et s'avère ainsi être un moyen efficace de lutte contre les effets du changement climatique, dont les effets s'observent déjà quant à la présence d'espèces méridionales ou la moindre observation d'espèces d'oiseaux.



Département de l'Eure, Marais Vernier, Restructuration du Collège du Roumois



Source : Cerema

LES DYNAMIQUES LOCALES

La couverture du département de l'Eure par des schémas de cohérence territoriale **reste encore à parfaire**. Par ailleurs, la plupart d'entre eux sont relativement anciens et **ils gagneraient à affirmer leur rôle stratégique** en tant que document systémique porteur des stratégies locales de transition écologique.

Dans l'attente, on peut relever que la couverture du département de l'Eure par des plans climat-air-énergie territoriaux est encore imparfaite, mais s'inscrit dans **une dynamique permettant, à terme, de disposer d'une bonne couverture territoriale**. Les actions de certains PCAET **résonnent directement avec le présent diagnostic** : développement des énergies renouvelables, dont le photovoltaïque sur toitures, développement de tiers lieux, ou travail sur les continuités écologiques et leurs liens avec la filière bois-énergie ou agricole.

De fait, la couverture du département de l'Eure par des contrats de relance et de transition écologique est très bonne. **De nombreux axes de convergence existent entre les contrats signés, quand certains plans promeuvent des actions plus spécifiques qui peuvent inspirer les autres territoires** : structuration d'une filière bois-énergie, création d'une plateforme d'auto-partage, méthanisation de boues de stations d'épuration, végétalisation de cimetières, création d'épiceries solidaires mobiles ou encore structuration d'une filière légumes.

Ces plans constituent des **bons vecteurs de concrétisation territoriale des ambitions** thématiques portées par la stratégie de transition écologique du Conseil départemental de l'Eure, et de son ambition participative.